Photo-Club de Neuchâtel

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **3 (1891)**

Heft 3

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Sur la proposition de M. É. Pricam, une course d'hiver est décidée. Le Comité est chargé d'en préparer l'organisation. E. C.

Photo-Club de Neuchâtel

(*Séance du 6 février 1891.*)

Présidence de M. É. Chable, président.

M. Dorta est reçu membre de la société.

M. le président fait part des décisions du comité au sujet des membres correspondants ; ils recevront en circulation les différents journaux, ils auront le droit d'user du local de la société, de prendre part aux fêtes et concours organisés par le Photo-Club. Ils paieront une cotisation annuelle de 10 francs.

MM. Édouard DuBois à Fleurier
F. Chopard, pharmacien à Couvet
Hermann de Montmollin, pasteur à Savagnier

sont reçus membres correspondants.

M. Chable présente ensuite une série d'objets, châssis positif perfectionné, gélatine pour coller les épreuves, masques artistiques, cuvettes pour développement de plusieurs plaques et enfin le Tylar's Lanternescope, instrument très pratique servant à regarder les verres de projections et donnant un relief pareil à celui des stéréoscopes.

M. Chable a donné, le lundi 9 février, une leçon pratique sur l'impression des verres de projection par contact.

Enfin, le vendredi 13 février, devant une salle bien

garnie, il a été organisé une séance de projections à la lumière oxhydrique. Le bénéfice de cette soirée était destiné à une œuvre de bienfaisance.

Le Secrétaire :
F. DE M.

Concours de phototypie.

Procès-verbal de la séance du 25 février 1891 de la commission de dépouillement.

Membres présents :

MM. A.-É. Pricam, président de la Société suisse des photographes ;
H.-C. Nerdinger, président de la Société genevoise de photographie ;
E. Demole, directeur de la *Revue*.

Bulletins de votes retrouvés 630. — Valables 628.
Maximum des points 3,768.

Il est procédé à l'appel des chiffres obtenus par chaque concurrent :

MM. Thévoz et Cie, de Genève, obtiennent 3410 points ;
J. Royer, de Nancy, 2900 ;
Sinsel, Dorn et Cie, de Leipzig, 2715 ;
J. Brunner, de Winterthour, 2435.

En conséquence, la médaille d'or est accordée à MM. Thévoz et Cie, la médaille de vermeil à M. J. Royer et la médaille d'argent à MM. Sinsel, Dorn et Cie.